



Hommage aux précurseurs de la promotion du droit guinéen.

publié le **02/02/2012**, vu **1782 fois**, Auteur : [legiguinee](#)

Dans cette première publication de legiguinée, je souhaiterais rendre hommage à ceux qui m'ont précédé dans la cause utile et noble, qui est la promotion du droit guinéen. La Guinée est un pays qui a connu ces dernières années des événements douloureux qui auraient même pu la conduire à la guerre civile. Aujourd'hui, le calme est revenu sur le territoire. Mais ce calme est très fragile, un rien peut le troubler. Pour pérenniser le calme, il faut l'effort de tout le monde. Chacun à la hauteur de sa compétence doit contribuer au bonheur du peuple, qui est la seule garantie pour un calme durable. Il faut toujours garder à l'esprit cette pensée juste, de l'ancien président américain, John F. Kennedy. « Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays ».

C'est donc, animé de cette pensée que je me suis assigné la mission de servir mon pays grâce à ma connaissance du droit. Mais il se trouve que j'ai pris le train en marche. D'autres avant moi, ont eu la même idée. Ici, je leur rends hommage. Ce sont mes aînés auxquels je demande, en bon africain, de m'accorder leurs bénédictions afin que je persévère contre vent et marré, sur le chemin qu'ils m'ont tracé.

Je rends d'abord, hommage à Monsieur **Alioune Mamadou Dramé**, magistrat, actuellement volontaire international des Nations unies. Il est le créateur et administrateur du premier site consacré au droit guinéen, « Guinée Juriste ». Il est par ailleurs auteur de nombreux livres de droit, notamment « La Cour Suprême de Guinée » chez l'Harmattan. Ensuite je rends hommage aux membres de l'association des juristes en action pour le droit, « **AJAD** ». Il faut saluer l'initiative de cette association qui organise des conférences dans le but de promouvoir le droit guinéen. Enfin, je rends aux hommages à toutes les autres personnes qui assurent la même mission que je me suis fixée, comme le **Club OHADA Guinée** et les autres associations de juristes.

Que Dieu nous assiste !

M. Koïta Sékou Maouloud